

TABLEAU 3. MODIFICATIONS DES LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS (LMR) EN GRANDE-BRETAGNE PUBLIÉES AU COURS DE LA PÉRIODE JUILLET-SEPTEMBRE 2023.

Substance active	Substances clés*	Règlement	Date d'entrée en vigueur	Lien vers règlement GB
fludioxonil	x	GB MRL 2023/013	18/07/2023	lien
cyprodinil	x	GB MRL 2023/014	28/07/2023	lien

**LES SUBSTANCES ACTIVES CLÉS SONT CELLES QUI SONT UTILISÉES/HOMOLOGUÉES DANS UN OU PLUSIEURS PAYS ACP SUR DES CULTURES HORTICOLES FRÉQUEMMENT EXPORTÉES AU NIVEAU RÉGIONAL OU INTERNATIONAL.*



Cette publication a été développée par le programme Fit For Market+ mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.